



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## organisation

Question écrite n° 70124

## Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la mise en place d'un « droit à l'information » sur les débouchés réels des formations. En effet, Mme Françoise Guegot, députée de Seine-Maritime, chargée de mission sur l'amélioration du système de l'orientation professionnelle, souligne, dans un rapport remis au Premier ministre mardi 19 janvier 2010, les difficultés d'organisation de l'orientation professionnelle et déplore notamment la subsistance « d'orientations massives vers des filières dont il est aujourd'hui connu qu'elles ne correspondent plus à des qualifications demandées par les entreprises, ou dont les débouchés sont restreints ». Ce même rapport formule une série de propositions qui s'articulent autour de trois grands objectifs : rapprocher le monde de l'éducation de celui du travail, mettre en place le service public de l'orientation défini par la loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle promulguée le 25 novembre 2009, et enfin, développer une « stratégie de l'État, portée par une volonté politique forte ». Elle lui demande quelles suites seront données à ces préconisations.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 70124

**Rubrique :** Formation professionnelle

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 février 2010, page 1001

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)